



**HAL**  
open science

## Les clefs du cloître : les communautés féminines à Bordeaux et à Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Aude Loriaud

► **To cite this version:**

Aude Loriaud. Les clefs du cloître : les communautés féminines à Bordeaux et à Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles. : Résumé de thèse dans la revue Genre & Histoire. 2021, 10.4000/genrehistoire.6446 . hal-03976132

**HAL Id: hal-03976132**

**<https://hal.science/hal-03976132>**

Submitted on 6 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

**Aude Loriaud, *Les clefs du cloître : les communautés féminines à Bordeaux et à Rouen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles***

**Thèse de doctorat en Histoire moderne et contemporaine, Université Bordeaux Montaigne, sous la direction d'Éric Suire, soutenue le 5 juin 2021**

Partant du constat que le rôle et la place des communautés religieuses de femmes, dans les sociétés urbaines de l'époque moderne, demeuraient relativement méconnus, ce travail de recherche vise à caractériser et analyser les différentes formes d'intégration, ou de marginalisation, de ces structures religieuses et des femmes qui en faisaient partie, à Rouen et à Bordeaux, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Cette thèse s'inscrit dans un champ historiographique émergent, au carrefour de l'histoire religieuse et de l'histoire du genre. Le croisement de ces deux courants, initié, il y a une vingtaine d'années, par les recherches anglo-saxonnes et italiennes, trouve un écho dans l'historiographie francophone depuis environ dix ans. La démarche adoptée ici intègre les méthodes et les concepts de l'histoire sociale, de l'histoire urbaine et de l'histoire judiciaire, afin de développer une analyse multidimensionnelle des couvents féminins. L'approche se veut encore novatrice par le terrain d'étude choisi, à savoir la comparaison de deux métropoles d'archevêchés différents, alors que les synthèses sur les communautés régulières, toutes mouvances confondues, avaient été menées jusqu'à présent à l'échelle d'une ville, d'un diocèse ou d'une province ecclésiastique. La comparaison de Rouen et Bordeaux se justifie par leurs caractéristiques communes : un poids démographique équivalent vers 1750, des fonctions de commandement identiques en tant que sièges d'archevêché, de généralité, de parlement, et une localisation en fond d'estuaire qui a favorisé la croissance économique de ces deux villes portuaires. L'intérêt de ce rapprochement permet de mettre en évidence, d'une part, les spécificités propres à ces deux villes, et d'autre part, des tendances générales.

L'enquête a porté sur toutes les communautés féminines ayant existé à Bordeaux et à Rouen à l'époque moderne, tant des ordres religieux que des congrégations de droit épiscopal ou des instituts séculiers. En 1730, on en dénombrait 27 à Rouen et 15 à Bordeaux. À cette date, les communautés rouennaises et bordelaises comptaient respectivement 961 et 474 religieuses choristes et converses, novices, postulantes, sœurs tourières et sœurs données. Pour étudier

l'évolution des entrées en religion de 1685 à 1789, 2 214 fiches biographiques ont été établies sous la forme d'une base de données, correspondant à 1486 femmes entrées en religion à Rouen et 728 à Bordeaux.

Grâce aux recherches, menées notamment aux Archives Départementales de la Gironde et de la Seine-Maritime, ainsi qu'aux Archives Nationales, des sources variées, en grande partie inédites, ont été mobilisées. La vaste documentation rassemblée a permis de comparer la nature des différentes communautés (titres de fondation, règles de vie), de comprendre le processus de construction des enclos conventuels et d'estimer leur emprise foncière (titres de propriété et contrats de vente ou d'acquisition, plans des bâtiments, baux de location), de mettre en évidence les enjeux de la clôture dans les aménagements architecturaux (procès-verbaux de visite des archevêques, conflits de mitoyenneté), leurs stratégies face à la justice (livres des actes capitulaires, pièces de procédure, factums, correspondance), d'étudier leur évolution et celles de leurs membres (états des effectifs et des finances, contrats d'entrée en religion, registres de vêtements et professions, états envoyés à la Commissions des Secours, procès-verbaux d'extinction, états envoyés au Comité ecclésiastique, inventaires dressés sous la Révolution), d'analyser les motivations des religieuses (examens de vocation, procès liés aux entrées en religion, procès de révocation des vœux), de connaître les profils des autres occupantes des couvents (registres de pensionnaires, registres d'actes d'abjurations, lettres de cachet, correspondance des intendants au sujet des ordres du roi, arrêts du parlement, états de pensions pour les nouvelles catholiques, dossiers du Secrétariat d'État à la R.P.R. et du Comité des lettres de cachet).

La problématique de l'intégration ou de la marginalisation des communautés féminines a fait ressortir la clôture comme critère déterminant dans l'analyse, et ce d'autant plus dans la perspective d'une différenciation par le genre, puisque la clôture stricte devint une norme de la vie conventuelle féminine à la suite du Concile de Trente. S'opposant à cette uniformisation de la vie religieuse, les dévotes ont créé des ordres mêlant l'oraison et l'action (ordre de Sainte-Ursule, ordre des religieuses de Notre-Dame de Jeanne de Lestonnac, ordre des chanoinesses régulières de la Congrégation Notre-Dame de Pierre Fourier et Alix Le Clerc, ordre de Notre-Dame du Refuge...), des congrégations (filles de Saint-Joseph, filles de la Foi à Bordeaux, sœurs du Sacré-Cœur d'Ernemont à Rouen...) et des associations séculières (filles de la Charité, filles du Bon Pasteur, Nouvelles Catholiques, sœurs des Écoles Chrétiennes et Charitables du Saint-Enfant-Jésus...) qui, sans contester l'impératif de la clôture, mettaient en œuvre des aménagements afin d'accomplir des missions apostoliques telles que l'enseignement, le soin

des malades, l'assistance aux pauvres ou l'éducation des orphelins. Cette thèse se rallie donc à l'idée, déjà défendue par Elizabeth Rapley, Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, Marie-Élisabeth Henneau ou encore Laurence Lux-Sterritt, que l'essor des congrégations et des instituts séculiers a représenté une possible voie d'émancipation pour les femmes voulant concilier leur vocation religieuse avec le désir de s'investir dans la société.

Dans les couvents de l'époque moderne, de manière générale, se côtoyaient des femmes de tous âges et de toutes conditions qui se trouvaient réunies pour des raisons fort différentes. Religieuses choristes, religieuses converses, novices, postulantes, filles de service, petites et grandes pensionnaires, dames retirées, Protestantes et Juives enfermées pour être converties, et toutes les autres personnes, faibles d'esprit, rebelles ou aux mœurs considérées comme déviantes, qui furent placées de force sur un ordre arbitraire ou une décision de justice : toutes ont en commun d'avoir expérimenté la vie cloîtrée. En effet, la clôture, qui délimitait, par des murs, des portes et des grilles, l'espace réservé aux religieuses, afin de les protéger des tentations et des dangers du monde profane, prit une fonction répressive dès lors qu'elle fut instrumentalisée par les pouvoirs publics. Ce phénomène apparaît clairement dans les deux villes : à Bordeaux, le couvent de La Magdelaine fut maintes fois désigné par les jurats et les parlementaires pour recevoir des femmes qu'ils avaient condamnées à être enfermées à cause de leur conduite, tandis que le couvent de Notre-Dame du Refuge à Rouen recevait celles qui avaient été jugées par le Parlement de Normandie. Dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les intendants de la généralité de Rouen ordonnèrent très fréquemment l'enfermement des filles à convertir au catholicisme, dans la maison des Nouvelles Catholiques, mais également dans d'autres couvents de la métropole normande. De même, les intendants de la généralité de Bordeaux sollicitèrent dans ce but, non seulement les communautés dédiées à la propagation du catholicisme, mais aussi l'ordre de La Magdelaine et la congrégation de Saint-Joseph de la capitale de la Guyenne. Cette étude explore donc la dimension paradoxale du couvent, à la fois refuge et espace d'enfermement, ainsi que la dialectique inhérente à l'étude des entrées en religion, mêlées de liberté et de contrainte sous l'Ancien Régime. Relisant l'histoire du monachisme féminin à la lumière de l'histoire des femmes et du genre, et pouvant s'appuyer sur une bibliographie abondante sur le sujet, ces recherches mettent en lien la symbolique de la clôture avec les représentations portées sur les femmes de l'Antiquité à la Révolution française.

Les couvents de l'époque moderne apparaissent comme un objet d'étude révélateur de la diversité de la condition féminine, des contraintes imposées aux femmes mais aussi de leur

capacité à faire preuve de liberté et d'autonomie malgré la clôture. L'*agency* des religieuses se révèle non seulement à travers l'invention de nouvelles formes de vie consacrée s'écartant de l'impératif de la clôture stricte, mais aussi à travers des « stratégies de dépassement des contraintes de la clôture », concept proposé dans cette thèse pour désigner notamment des manœuvres au service de leurs investissements immobiliers et des négociations dans le cadre de procédures judiciaires.

L'enquête démontre l'insertion des communautés religieuses dans leur environnement socio-économique et leur capacité à s'adapter aux évolutions des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, leur inscription dans le tissu urbain et leur rôle dans la fabrique urbaine, leur intégration fonctionnelle du fait de leur offre éducative mais aussi en tant qu'espaces d'enfermement utilisés par les pouvoirs publics, sans nier pour autant la forte marginalisation des religieuses recluses et des personnes enfermées. Ce travail prouve donc qu'il est nécessaire de considérer cet objet d'étude qu'est le couvent, à la fois en tant que structure religieuse et en tant que communauté d'individus, afin de comprendre les différents degrés de clôture qui existaient en son sein.